



Les idées peuvent... édifier le Canada

Consultations prébudgétaires 2015
Mémoire au Comité permanent des finances
de la Chambre des communes

Août 2014



FEDERATION FOR THE
HUMANITIES AND
SOCIAL SCIENCES | FÉDÉRATION
DES SCIENCES
HUMAINES

300-275 Bank, Ottawa, ON K2P 2L6
www.ideas-idees.ca





Les idées peuvent... édifier le Canada

Le monde des idées évolue rapidement. Le Canada a besoin de politiques ambitieuses et tournées vers l'avenir pour éviter de perdre des avantages durement acquis. Plus que jamais, le Canada a besoin de penseurs alertes et talentueux qui peuvent faire la synthèse, analyser et comprendre des volumes croissants de données, communiquer avec efficacité et réfléchir au passé et éclaircir les problèmes complexes du présent pour mieux préparer l'avenir. La **Fédération des sciences humaines** est heureuse de formuler les recommandations suivantes à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour le budget de 2015 :

1. **Investir dans la recherche** : Investir 250 millions de dollars de plus sur trois ans dans les conseils subventionnaires (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et Instituts de recherche en santé du Canada). Répartir les fonds équitablement entre les trois conseils subventionnaires pour qu'ils effectuent des recherches dans l'ensemble des disciplines. De plus, s'assurer que les infrastructures de recherche du Canada qui appuient toutes les disciplines restent de pointe en promettant 450 millions de dollars par an pendant cinq ans (à compter de 2016-2017) à la Fondation canadienne pour l'innovation.
2. **Créer des possibilités pour les étudiants canadiens du postsecondaire** : En prévision des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, établir un fonds visionnaire afin d'encourager les étudiants à découvrir le monde durant leurs études. Les subventions, d'une valeur de 10 000 \$ chacune pour une année d'études, permettront à 15 000 étudiants d'effectuer des études ou des stages à l'étranger. Les coûts de financement de ces subventions notoires seront de 150 millions de dollars pendant la durée de vie du programme. Les ressources peuvent être recueillies avec le concours des secteurs privé et philanthropique.
3. **Élargir l'innovation sociale** : La Fédération se félicite des investissements dans l'innovation sociale dans les collèges dont fait état le budget de 2014. La Fédération recommande d'élargir le financement de l'innovation sociale au secteur universitaire en versant 20 millions de dollars pendant trois ans. Ce financement pourra être administré de la même façon que le fonds des collèges et il renforcera le puissant impact social et économique des partenariats en matière d'innovation sociale entre les universités et les collectivités.
4. **Améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits** : Grâce à la publication du prochain rapport de la Commission Vérité et réconciliation, 2015 offrira la chance de renouveler et de raffermir l'engagement national d'assurer une réconciliation réelle et juste. Le secteur de l'enseignement postsecondaire peut et doit être un protagoniste à part entière de cette réconciliation nationale. À court terme, cela nécessite d'améliorer l'accès réel des étudiants autochtones à l'enseignement postsecondaire, notamment de donner de



l'expansion aux bourses d'étude et de recherche Indspire. La Fédération recommande par ailleurs d'accroître l'aide versée au Programme de partenariats avec des établissements postsecondaires.

Les idées peuvent... positionner le Canada au premier rang

Recommandation 1

Investir 250 millions de dollars de plus sur trois ans dans les conseils subventionnaires (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et Instituts de recherche en santé du Canada). Répartir les fonds équitablement entre les trois conseils subventionnaires pour qu'ils effectuent des recherches dans l'ensemble des disciplines. De plus, s'assurer que les infrastructures de recherche du Canada qui appuient toutes les disciplines restent de pointe en promettant 450 millions de dollars par an pendant cinq ans (à compter de 2016-2017) à la Fondation canadienne pour l'innovation.

Cette recommandation s'inscrit dans le thème suivant établi par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour les consultations prébudgétaires :

- *Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.*

Raison d'être

L'économie du savoir du Canada prend de l'expansion. Le Canada est connu autant pour ses ressources naturelles que pour ses **recherches de pointe dans de nombreuses disciplines**. Et pourtant, les niveaux des dépenses de recherche et développement de l'enseignement supérieur (DRDES) n'ont augmenté que de 8 % depuis 2006, ce qui est nettement moins que nos homologues du reste de la planète, parmi lesquels l'Allemagne, la France et les États-Unis (voir figure 1).

Le financement de la recherche est indispensable au maintien et à l'édification de notre puissante économie du savoir. Plus de 14 000 chercheurs ont accès à ce financement chaque année, ce qui repousse les frontières des nouvelles innovations et découvertes. Étant donné que jusqu'à 70 % du financement de la recherche contribue à la formation des étudiants de 2^e/3^e cycles, ce financement garantit par ailleurs que les Canadiens éminemment qualifiés qui entrent dans la population active sont à la fine pointe des nouvelles recherches.

Des recherches de pointe sont tributaires d'infrastructures de calibre mondial. À ce jour, la Fondation canadienne pour l'innovation a financé plus de 800 projets dans les domaines des arts, de la littérature, des sciences humaines, en investissant plus de 230 millions de dollars dans des infrastructures de pointe dans ces disciplines. La promesse de verser 450 millions de dollars par an pendant cinq ans à la FCI à compter de 2016-2017 garantira que le milieu de la recherche du Canada reste à l'avant-garde des besoins et des ressources en matière d'infrastructures.



Figure 1. Variation en pourcentage des dépenses de recherche et développement de l'enseignement supérieur (DRDES, 2006-2012)
(en millions de dollars de 2005 – prix constants, PPP. Source : OCDE)

Variation en %

Allemagne
OCDE – Total
Finlande
France
États-Unis
Canada
Japon
Royaume-Uni
Italie

Les idées peuvent... créer des conditions propices

Recommandation 2

En prévision des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, établir un fonds visionnaire afin d'encourager les étudiants à découvrir le monde durant leurs études. Les subventions, d'une valeur de 10 000 \$ chacune pour une année d'études, permettront à 15 000 étudiants d'effectuer des études ou des stages à l'étranger. Les coûts de financement de ces subventions notoires seront de 150 millions de dollars pendant la durée de vie du programme. Les ressources peuvent être recueillies avec le concours des secteurs privé et philanthropique.

Cette recommandation s'inscrit dans les thèmes suivants fixés par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour les consultations prébudgétaires :

- *soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation;*
- *optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens.*

Raison d'être

Bien que 44 % des employeurs affirment qu'ils attachent de la valeur à l'expérience que les étudiants qui ont fait leurs études à l'étranger apportent au travail, à peine environ 3 % des Canadiens passent du temps à faire des études dans d'autres pays. Cela est nettement inférieur aux 33 % d'Allemands, aux 15 % d'Australiens et aux 9 % d'étudiants américains qui ont fait des études à l'étranger (BCEI).



Cette faille signifie que le Canada court le risque d'être moins « branché » dans ce monde de plus en plus mondialisé et branché. Le Canada a besoin de diplômés universitaires qui connaissent d'autres cultures, qui ont de multiples connexions et expériences, notamment des études et des stages à l'étranger, ce qui leur permet d'adapter leurs compétences à une économie internationale du savoir en constante évolution et leur donne la confiance qu'il faut pour mettre ces compétences en pratique à leur retour au Canada. Le **Groupe consultatif sur la stratégie d'éducation internationale du Canada** a réclamé un tel programme dans son rapport de 2012, préconisant l'élaboration d'un Programme de mobilité internationale pour les étudiants canadiens qui desservirait 50 000 étudiants d'ici 2022. Nos étudiants les plus talentueux doivent pouvoir acquérir un point de vue mondial, quels que soient leurs moyens financiers.

Les preuves abondent quant à la valeur de la mobilité des étudiants. Un exemple éloquent est celui de Mme Erin Freeland Ballantyne, habitante du Nord de la quatrième génération qui, après avoir voyagé pour obtenir un B.A. en études sur le développement international à l'Université McGill et une M.Sc. et un Ph. D. en politique environnementale à l'Université d'Oxford, a réintégré le Nord pour y fonder Dechinta : Centre universitaire Bush pour la recherche et l'apprentissage, qui propose des semestres universitaires à terre sur certaines questions névralgiques du Nord, la formation de la prochaine génération des dirigeants du Nord.

La création de conditions propices à la multiplication des chefs de file canadiens dans le monde réclame un engagement qui est une source d'inspiration. Les célébrations du 150^e anniversaire du Canada offrent l'occasion d'investir dans l'avenir du Canada, en créant des ambassadeurs mondiaux et en glanant les fruits d'un point de vue international. Nous recommandons la création de 15 000 brillants avènements pour le 150^e anniversaire du Canada : création d'une bourse prestigieuse, administrée par les universités et les collèges, afin de permettre aux étudiants d'aller faire leurs études à l'étranger, d'encourager l'acquisition de langues étrangères et de promouvoir l'apprentissage expérientiel par le biais de stages.

Les idées peuvent... améliorer des vies

Recommandation 3

La Fédération se félicite des investissements dans l'innovation sociale dans les collèges dont fait état le budget de 2014. La Fédération recommande d'élargir le financement de l'innovation sociale au secteur universitaire en versant 20 millions de dollars pendant trois ans. Ce financement pourra être administré de la même façon que le fonds des collèges et il renforcera le puissant impact social et économique des partenariats en matière d'innovation sociale entre les universités et les collectivités.

Cette recommandation s'inscrit dans les thèmes suivants fixés par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour les consultations prébudgétaires :



- *soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation;*
- *accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.*

Raison d'être

« Lorsque les organisations communautaires ont en main de meilleurs outils et des approches plus efficaces pour répondre aux besoins de la société dans des domaines comme l'éducation, l'intégration des populations vulnérables et le développement communautaire, les Canadiens en sont les premiers bénéficiaires. » – Plan d'action économique 2014.

Nous sommes tout à fait d'accord!

L'innovation revêt de multiples formes. Tout comme la commercialisation conduit les idées du laboratoire jusqu'au marché, les investissements dans l'innovation sociale lient les organisations qui s'efforcent de régler les défis de la société dans des domaines aussi divers que l'immigration, la santé mentale et les affaires des anciens combattants à la capacité de recherche et aux instituts de recherche.

L'investissement dans l'innovation sociale engagé en 2014 pour relier les recherches et les talents dans les collèges avec les besoins communautaires est une importante initiative. Les universités, à l'instar des collèges, font des recherches en partenariat avec les communautés sur des questions d'importance cruciale. Par exemple, **Researchimpact**, un consortium pancanadien de 10 universités, prouve régulièrement que l'application de recherches de pointe au sein de la communauté a des répercussions appréciables sur la société et l'économie.

L'expansion du fonds d'innovation sociale pour qu'il couvre l'intégralité du secteur postsecondaire contribuera à mobiliser les programmes des finances sociales et des conseils subventionnaires actuels, parallèlement aux investissements du secteur privé et du secteur à but non lucratif, pour résoudre les problèmes cruciaux auxquels le Canada est confronté aujourd'hui et à l'avenir. Nous recommandons un fonds de 20 millions de dollars échelonné sur trois ans, administré de la même façon que le fonds d'innovation sociale des collèges.

Les idées peuvent... aboutir à la vraie réconciliation

Recommandation 4

Grâce à la publication du prochain rapport de la Commission Vérité et réconciliation, 2015 offrira la chance de renouveler et de raffermir l'engagement national d'assurer une réconciliation réelle et juste. Le secteur de l'enseignement postsecondaire peut et doit être un protagoniste à part entière de cette réconciliation nationale. À court terme, cela nécessite d'améliorer l'accès réel des étudiants autochtones à l'enseignement



postsecondaire, notamment de donner de l'expansion aux bourses d'étude et de recherche Indspire. La Fédération recommande par ailleurs d'accroître l'aide versée au Programme de partenariats avec des établissements postsecondaires pour resserrer les liens entre les institutions, les étudiants autochtones et les Premières Nations, les Métis et les organisations inuites.

Cette recommandation s'inscrit dans les thèmes suivants fixés par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour les consultations prébudgétaires :

- *soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation;*
- *assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures.*

Raison d'être

Pour parvenir à la réconciliation, il est indispensable d'améliorer la qualité de l'éducation et son accessibilité. Cela débute par des investissements soutenus et importants dans l'éducation autochtone de qualité supérieure de la maternelle à la 12^e année, en bâtissant bon nombre des fondations qui font de l'enseignement postsecondaire une possibilité réelle. La situation de la maternelle à la 12^e année reste une crise nationale qui nécessite des solutions urgentes fondées sur le respect des traités et les obligations historiques, parallèlement à une tentative authentique de réconciliation avec les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Malgré la crise permanente de l'éducation de la maternelle à la 12^e année, le Canada compte un nombre à croissance rapide de diplômés autochtones du secondaire qui sont désireux de poursuivre des études postsecondaires. Les obstacles financiers et l'absence de réseaux de soutien en font un rêve inatteignable pour un trop grand nombre d'étudiants autochtones qui cherchent à obtenir un diplôme à temps plein ou à temps partiel. Cette situation peut et doit changer. Moyennant un soutien modéré, des partenariats nationaux et régionaux entre les établissements d'enseignement postsecondaire et les Premières Nations, il est possible d'améliorer les organisations inuites et métisses pour élaborer des plans d'action pluriannuels. Le Programme des partenariats postsecondaires peut venir en aide à ces initiatives afin de tisser des liens puissants avec la communauté, mais il fait l'objet d'une très forte demande : son financement (14 millions de dollars en 2013-2014) doit être majoré de manière appréciable. Enfin, les étudiants autochtones doivent également bénéficier de l'aide directe par l'accroissement des investissements du fédéral dans **Indspire**.

La **Fédération des sciences humaines** s'efforce de promouvoir la valeur de la recherche et de l'apprentissage dans les sciences humaines. Ses adhérents comprennent plus de 80 sociétés savantes, 79 institutions postsecondaires et six sociétés affiliées, qui représentent quelque 85 000 chercheurs, membres du corps enseignant et étudiants répartis dans tout le Canada.

En promouvant l'équité, la diversité, la connaissance, l'excellence et l'innovation, la Fédération des sciences humaines contribue de manière tangible à une société libre et démocratique.

La Fédération :

- Organise le plus grand rassemblement annuel d'universitaires au Canada à l'occasion du **Congrès des sciences humaines**.
- Attire sur la Colline du Parlement des chercheurs de haut niveau à intervalles périodiques pour débattre des politiques et des thèmes d'intérêt public dans notre série de conférences **Voir grand**.
- Apporte son soutien à la publication et au partage d'idées nouvelles par l'entremise de son **Prix d'auteurs pour l'édition savante**.

www.ideas-idees.ca